

ORIGINAL**EMMAÛS DEFI – Fondateur Abbé Pierre**Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 19016 rue Archereau
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**DU 12 AVRIL 2021****Laval**
laval@crowe-cifralex.fr**Le Mans**
lemans@crowe-cifralex.fr**Nantes**
nantes@crowe-cifralex.fr**Paris**
paris@crowe-cifralex.fr

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Faits caractéristiques de l'exercice », « Evènements post-clôture » et « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- L'impact de l'épidémie de Covid-19 sur la marche des affaires de l'association,
- L'application au 1^{er} Janvier 2020 du règlement comptable 2018-6.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LAVAL, le 07 AVRIL 2021
Le Commissaire aux Comptes

Pour CIFRALEX
Le mandataire social
Chargé du mandat

Antoine BUTROT
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 PARIS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 PARIS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	37 149	20 897	16 252	11 875
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				4 519
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 344 219	1 227 059	3 117 160	3 362 241
Installations techniques, matériel et outillages industriels	155 388	122 840	32 548	42 946
Autres immobilisations corporelles	775 418	530 002	245 416	224 840
Immobilisations corporelles en cours	1 211 198		1 211 198	712 910
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	21 000		21 000	21 000
Autres titres immobilisés	2 073		2 073	2 073
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 797		1 797	3 149
TOTAL I	6 548 243	1 900 798	4 647 445	4 385 555
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	150 225	1 894	148 331	99 186
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 528 671		1 528 671	2 240 163
Valeurs mobilières de placement	698 197		698 197	693 613
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 775 450		3 775 450	1 059 490
Charges constatées d'avance	50 159		50 159	33 264
TOTAL III	6 202 702	1 894	6 200 808	4 125 717
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	12 750 944	1 902 692	10 848 253	8 511 272

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	36 037	36 037
Report à nouveau	1 384 042	1 322 660
Excédent ou déficit de l'exercice	219 243	61 381
Situation nette	1 639 321	1 420 079
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 639 321	1 420 079
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 999 063	3 748 403
TOTAL III	4 999 063	3 748 403
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	119 279	104 351
TOTAL IV	119 279	104 351
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 715 532	1 266 982
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	726 007	778 817
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	618 792	651 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	403 106	291 198
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	627 152	250 192
TOTAL V	4 090 590	3 238 439
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	10 848 253	8 511 272

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 459 359	1 997 565
- dont ventes de dons en nature	1 440 358	
Ventes de prestations de services	147 402	57 646
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 251 743	4 730 876
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	121 435	129 263
Mécénats	2 045 548	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	98 227	78 766
Utilisations des fonds dédiés	420 382	546 810
Autres produits	16 466	818
TOTAL I	7 560 563	7 541 744
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	-4 219	-2 931
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 380 979	1 406 018
Aides financières	20 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	236 158	314 119
Salaires et traitements	2 893 817	3 417 886
Charges sociales	760 519	834 045
Dotations aux amortissements et dépréciations	346 940	324 601
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 671 041	1 125 111
Autres charges	12 477	27 957
TOTAL II	7 317 712	7 446 806
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	242 851	94 938
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 585	5 380
Autres intérêts et produits assimilés	48	67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	4 632	5 447
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 311	6 917
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	7 311	6 917
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 679	-1 470
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	240 172	93 468

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 800	4 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 800	4 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 658	34 734
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 928	
TOTAL VI	21 586	34 734
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-19 786	-30 734
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	1 143	1 353
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 566 996	7 551 191
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 347 753	7 489 810
EXCÉDENT OU DÉFICIT	219 243	61 381

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	1 399 541	
Prestations en nature	304 209	
Bénévolat	97 554	
TOTAL	1 801 304	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	1 399 541	
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	304 209	
Personnel bénévole	97 554	
TOTAL	1 801 304	

Présentation de l'association

Emmaüs Défi est né de la volonté d'Emmaüs France, des communautés Emmaüs d'Île-de-France et de l'Association Emmaüs Paris de lutter contre les phénomènes de grande exclusion en créant des solutions de « post-urgence ». L'héritage d'Emmaüs Défi s'inscrit donc clairement dans le mouvement initié par l'Abbé Pierre depuis 1949. Cet héritage, ce sont des valeurs simples et fortes : en tant que personne, chaque individu a droit à la dignité.

Emmaüs Défi est un laboratoire d'innovations sociales qui s'est donné pour mission sociale de rechercher les meilleures solutions pour lutter contre la grande exclusion et permettre à chacun de retrouver sa dignité et sa place dans la société.

L'activité principale est la revalorisation des objets usagés. Les produits sont triés, réparés ou revalorisés si besoin, pour ensuite être revendus dans nos deux magasins du 19ème arrondissement de Paris : le magasin Riquet et le magasin du 104.

Depuis son lancement, Emmaüs Défi a pu compter sur le soutien essentiel de nombreux partenaires, parmi les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux.

Faits caractéristiques de l'exercice

Projet social

L'association Emmaüs Défi a été créée pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion en favorisant l'insertion par l'activité économique des personnes en très grande exclusion.

En 2020, Emmaüs Défi a accompagné 175 salariés en parcours d'insertion.

Le Dispositif Premières Heures (DPH) déployé par le Département de Paris est aujourd'hui largement mis en œuvre à Paris. Depuis 2019 il est mis en place dans les Hauts-de-Seine. En 2020, la métropole du Grand Lyon a soutenu son essaimage sur son territoire. Plusieurs autres départements et territoires travaillent actuellement à son déploiement. Initié en 2009 par Emmaüs Défi, ce dispositif permet à des personnes en situation de grande exclusion de reprendre une activité professionnelle selon un rythme très progressif. Il représente une réponse particulièrement pertinente pour engager la dynamique d'insertion par l'emploi des personnes en situation de rue. Le DPH fait partie depuis 2015, de l'action 59 du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion.

Convergence est un programme initié en 2012 par Emmaüs Défi, qui s'est fixé comme ambition d'expérimenter, de construire et de promouvoir un dispositif innovant de lutte contre la grande exclusion, en particulier dans une logique de post-urgence. Il vise à l'amélioration et la pérennisation de la situation des personnes en situation de grande exclusion. Depuis 2016, avec le soutien de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Convergence a été élargi à d'autres chantiers d'insertion.

En 2019, ce programme a été retenu par le gouvernement dans le cadre de la Stratégie Pauvreté, dans une perspective d'essaimage national. Actuellement il est mis en œuvre sur 5 territoires : Lyon, Lille, Nantes, Strasbourg et Paris.

Emmaüs Défi assure la coordination de Convergence Paris depuis 2 ans et a accompagné, en 2020, 260 salariés travaillant au sein de 5 ACI Parisiens.

Emmaüs Défi a poursuivi ses actions de **solidarité externe** en approvisionnant plusieurs communautés Emmaüs de province et d'Ile-de-France, en aidant quelques centres d'hébergement parisiens par le biais de dépannages mobiliers et en faisant des dons de marchandises à des associations de proximité, ainsi qu'un Don à Emmaüs France.

L'engagement auprès des migrants des différents camps et dispositifs parisiens s'est poursuivi ; et des missions de bénévolat en distribution alimentaire auprès de la Ville de Paris et de l'Armée du Salut sont nées à l'occasion du confinement de mars 2020.

La Banque Solidaire de l'Équipement a poursuivi son activité à Paris, Lyon et Aubervilliers. Une nouvelle antenne a vu le jour à Lille. En 2020, ce sont plus de 1 300 familles ou personnes seules qui ont été accompagnées.

Fais caractéristiques de l'exercice (suite)

Développement de l'activité

2020 a été marquée par la crise sanitaire du Covid 19 et Emmaüs Défi a connu de longs mois de fermeture de ses lieux de vente, obligeant à la mise en activité partielle pour partie.

Tout a été mis en œuvre dans cette période particulière pour continuer à accompagner les salariés en parcours et trouver des alternatives (formations numériques, linguistiques ..)

En dépit de cette crise et grâce à une gestion saine de ses ressources, Emmaüs Défi a été soutenu par le biais de subventions publiques et a continué à lever de nouveaux fonds pour des projets à venir, ce qui a conduit à terminer l'année avec un résultat excédentaire.

Au global, les effectifs de salariés en parcours ont décliné de 9% et ceux des permanents ont augmenté pour accompagner les différents projets.

La dynamique de l'activité opérationnelle est très favorable, fruit du travail de toutes les équipes depuis plusieurs années. Directement impactés par la crise du Covid-19, le chiffre d'affaires a baissé de plus de 25% comparativement à l'année précédente.

Le projet des **ReCréateurs** a été fortement impacté par la crise du Covid 19. La boutique du 104, principal lieu de vente et vitrine des créations, a été fermée une grande partie de l'année, tout comme l'atelier bois qui n'a pu produire que durant six mois en 2020. Malgré cela, le projet a pu se maintenir, grâce à des partenariats et des commandes de la part de clients professionnels (Hophopfood, Lamazuna, Atelier Unes, Envie.) et la troisième session de la formation UNAMA en revalorisation de mobilier a également pu se tenir avec quelques aménagements. Après avoir fortement grossi au printemps 2020 pour produire des masques avec le projet Résilience, l'atelier couture des ReCréateurs s'est stabilisé à 9 couturiers et s'est installé dans un nouveau local de 240 m². La table Tek réalisée par l'atelier bois a été lauréate du 1^{er} prix catégorie Univers de la maison du Label Fabriqué à Paris.

En 2020, le **RADIS (Restaurant Antigaspis à Double Impact Social)** a remporté son premier appel d'offres pour fournir des repas à trois centres d'hébergement d'urgence gérés par Emmaüs Solidarité faisant passer la production quotidienne du projet à 400 repas. Le projet a pu maintenir son activité pendant toute la crise du Covid malgré la baisse très importante des dons d'inventus. Les partenaires d'Emmaüs Défi se sont mobilisés pour permettre au RADIS d'acheter les denrées dont il avait besoin pour continuer d'assurer les livraisons de repas à Aurore et Emmaüs Solidarité mais aussi pendant le confinement à AMLI et Atoll 75. Un second camion frigorifique a été acheté pour faciliter les tournées de collecte et de livraison et l'activité de production a été rapatriée de Goussainville à Romainville dans les cuisines de Baluchon traiteur. En fin d'année 2020, le RADIS a obtenu l'habilitation Aide Alimentaire auprès de la DRHIL.

L'organisation humaine et opérationnelle de l'Equipage, Entreprise d'Insertion dédiée aux métiers de la logistique et du transport, s'est stabilisée et a permis d'engager des actions de développement externe en 2020, qui seront renforcés en 2021.

Evènements post-clôture

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté significativement l'activité de l'association et plus particulièrement les ventes du Bric-à-Brac. Dans ce contexte, l'association a eu recours aux mesures d'accompagnement par le gouvernement à savoir, l'activité partielle dont l'indemnisation pour l'exercice s'est élevée à 540 670 euros, le télétravail et l'obtention du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 500 000 euros. Compte tenu de l'évolution imprévisible de cette crise, il est impossible d'en mesurer l'ensemble des conséquences et la durée.

A la date de rédaction des présents, aucun indice réaliste ne conduit à penser que l'association ne pourra pas assurer la continuité de son exploitation jusqu'au 31 décembre 2021.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 10 848 253 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 219 243 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

L'association a mis en place au 1er janvier 2020, le nouveau règlement comptable 2018-06. L'application de ce nouveau référentiel a eu pour conséquence exclusive la modification de la présentation des comptes annuels. Les principaux changements portent sur les postes ci-dessous :

- Les produits de tiers financeurs sont désormais présentés en concours publics et subventions
- les ressources liées à la générosité du public sont regroupées et incluent les mécénats et les dons manuels

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	2 à 5 ans,
Agencement magasin (104)	2 ans,
Agencements magasin (Riquet)	3 à 20 ans,
Aménagement sous-sol	15 à 30 ans,
Matériel industriel	3 à 10 ans,
Matériel de transport	2 à 4 ans,
Matériel de bureau et informatique	3 ans,

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks de marchandises dont dispose l'association ne sont pas valorisés car ils ont fait l'objet de dons lors des collectes organisées auprès des particuliers ou des entreprises et sont par nature des biens d'occasion.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement CRC 00-06. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés.

Subventions d'investissement

Conformément au règlement ANC 2018-06, l'association a opté pour la comptabilisation des financements d'investissement pour l'acquisition des immobilisations affectées à un projet défini, en fonds dédiés. Ces fonds sont repris au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans un compte "789000".

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 4 999 063 euros

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 531 heures pour un montant de 97 554 euros.

L'association bénéficie de mécénats de compétence et de services rendus pour un montant de 304 209 euros.

L'association a bénéficié de dons en nature au titre de 2020 d'une valeur de 1 399 541 euros.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 878		9 790
TOTAL	31 878		9 790
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	4 344 219		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	145 398		9 990
- Générales, agencements et aménagements divers	286 248		
Matériel :			
- De transport	236 761		94 740
- De bureau et informatique, mobilier	172 169		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	712 910		498 258
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	5 897 706		602 988
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	21 000		
- Titres immobilisés	2 073		
Prêts et autres immobilisations financières	3 149		148
TOTAL	26 223		148
TOTAL GÉNÉRAL	5 955 807		612 926

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 519		37 149	
TOTAL	4 519		37 149	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencets et aménagt. const.			4 344 219	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			155 388	
- Gales, agencets et aménagt. divers			286 248	
Matériel :				
- De transport	14 500		317 001	
- De bureau et informatique, mobilier			172 169	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			1 211 198	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	14 500		6 486 223	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			21 000	
- Titres immobilisés			2 073	
Prêts et autres immobilisations financières	1 500		1 797	
TOTAL	1 500		24 871	
TOTAL GÉNÉRAL	20 519		6 548 243	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 484	5 413		20 897
TOTAL	15 484	5 413		20 897
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	981 978	245 081		1 227 059
Installations techniques, matériel et outillage industriel	102 451	20 389		122 840
Installations générales, agencements et aménagements divers	191 338	23 731		214 709
Matériel de transport	135 869	35 838	14 500	156 908
Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 131	15 254		158 385
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 554 768	340 293	14 500	1 879 901
TOTAL GÉNÉRAL	1 570 252	345 706	14 500	1 900 798

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	104 351	14 928		119 279
TOTAL II	104 351	14 928		119 279

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients		1 894		1 894
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		1 894		1 894
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	104 351	16 822		121 173
- D'exploitation		1 894		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		14 928		

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 797		1 797
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	1 894	1 894	
Clients, usagers et comptes rattachés	148 331	148 331	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 033	6 033	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 908	55 908	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	550 741	550 741	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	915 988	915 988	
Charges constatées d'avance	50 159	50 159	
TOTAL	1 730 853	1 729 055	1 797

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	1 875	1 875		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	1 713 657	740	1 204 266	508 651
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	726 007	726 007		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	287 583	287 583		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	262 503	262 503		
Impôts sur les bénéfices	1 143	1 143		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	67 564	67 564		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	403 106	403 106		
Produits constatés d'avance	627 152	627 152		
TOTAL	4 090 590	2 377 673	1 204 266	508 651

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 604	2 622
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 073	303 338
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	401 003	332 350
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	350 350	254 290
TOTAL	1 040 030	892 600

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	25 047	11 705
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	103 403	209 979
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		150
TOTAL	128 450	221 834

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	627 152	250 192
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		627 152	250 192

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	50 159	33 264
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		50 159	33 264

Ventilation des ressources d'exploitation

'Ventes de biens d'occasion et recyclés'	1 431 200
Subventions d'exploitation	1 196 589
Mécénats	2 045 548
Aides aux postes	1 494 454
RSA socle	432 000
Report ressources non utilisées ex antérieurs	420 382
Produits annexes et refacturations	142 207
Dons	115 900
Ventes de produits résiduels	28 159
Modulation	76 919
Premières heures	51 780
Remboursement Assurance et Uniformation	98 227
Produits divers d'exploitation	27 196
TOTAL	7 560 561

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2020 au 31/12/2020 ①	Dont reçues du 01/01/2020 au 31/12/2020 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
ADEME	187 753	187 753	
ARS	41 103	41 103	
DDGS	25 000	25 000	
DEPARTEMENT DU NORD	25 000	25 000	
DEPARTEMETN SEINE SAINT DENIS	48 000	48 000	
DRISCS	20 000	20 000	
FDI	124 623	124 623	
FEDER ajustement	-26 211	-26 211	
METROPOLE TOULOUSE	20 000	20 000	
SYCTOM	300 000	300 000	
VILLE DE PARIS	385 771	385 771	
MODULATION	76 919	76 919	
SUBVENTION CSQ	45 550	45 550	
TOTAL	1 273 508	1 273 508	

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		1 494 454	483 780			1 978 234
Subventions d'exploitation		124 623	1 148 885			1 273 508
Subventions d'investissement						
TOTAL		1 619 077	1 632 665			3 251 742

Variation des fonds dédiés

Intitulés	Ouverture	Reports	Utilisations	Clôture
Fonds dédiés créateurs	11 358	-11 359	13 412	13 412
Fonds dédiés autres	17 165	-17 165	73 368	73 368
Fonds dédiés BSE	69 773	-69 773	382 000	381 999
Fonds dédiés convergence Paris	38 926	-18 124	15 151	35 953
Fonds dédiés logistique et transport	160 557	-40 000	155 342	275 899
Fonds dédiés radis	45 237	-9 524	43 469	79 182
Fonds dédiés travaux	3 405 387	-254 437	988 300	4 139 250
Total général	3 748 403	-420 382	1 671 042	4 999 063

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales et participations				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
LEQUIPAGE SAS	10 000		100.00	10 000	10 000	111 352		342 461		
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	47	
Ouvriers	108	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	161	

La catégorie des ouvriers inclut les salariés en insertion.

Engagements financiers reçus

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Ville de Paris emprunt SG 330 K€*	165 000					165 000
Ville de Paris emprunt SG 470 K€*	235 000					235 000
*Ville de Paris : 50% des sommes dues en principal et intérêts						
TOTAL	400 000					400 000

Détail des contribut. volontaires en nature

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)	1 399 541.00	
8600000 Secours en nature	1 399 541.00	
TOTAL	1 399 541.00	
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
TOTAL		
862 - Prestations	304 209.00	
8620000 Prestations	304 209.00	
TOTAL	304 209.00	
864 - Personnel bénévole	97 554.00	
8640000 Personnel Bénévole	97 554.00	
TOTAL	97 554.00	
TOTAL	1 801 304.00	

Répartition par nature de ressources	Exercice N	Exercice N-1
870 - Bénévolat	1 399 541.00	
8700000 Dons en Nature	1 399 541.00	
TOTAL	1 399 541.00	
871 - Prestations en nature	304 209.00	
8710000 Prestations en nature	304 209.00	
TOTAL	304 209.00	
875 - Dons en nature	97 554.00	
8750000 Bénévolat	97 554.00	
TOTAL	97 554.00	
TOTAL	1 801 304.00	